

Les armes et la démence

FICHE D'INFORMATION DU CENTRE SUÉDOIS DES MALADIES DE LA DÉMENCE

Vapen och demens • faktablad på franska

Les symptômes rendent plus difficile la prise de décisions réfléchies

La démence est un diagnostic pour une gamme de symptômes qui font qu'il devient plus difficile de penser, d'organiser et de communiquer. Les symptômes sont causés par diverses lésions et maladies du cerveau.

Généralement, la mémoire se détériore en premier et il devient plus difficile de s'orienter. Le langage et d'autres capacités mentales sont également touchés.

Les symptômes de démence sont particulièrement notables dans les situations où l'on doit traiter une grande quantité d'informations et prendre des décisions rapides. La manipulation d'une arme à feu peut être un exemple d'une telle situation.

Les risques que présentent les armes en cas de démence

La capacité d'utiliser une arme sur le plan purement technique ne disparaît pas automatiquement dans le cas de démence. Le problème est que la maladie provoque des changements dans le cerveau qui, dès le début de la maladie, peuvent affecter la capacité d'agir, la capacité de concentration et de jugement. Avec une arme à leur disposition, les personnes souffrant de démences risquent de se blesser eux-mêmes et de blesser les autres.

La démence rend également plus difficile de suivre les règles existantes sur la façon dont les armes doivent être stockées. L'arme risque par conséquent de se retrouver dans de mauvaises mains.

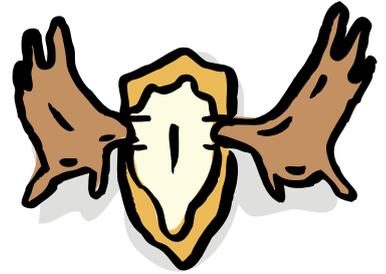
Consulter un médecin

En cas de suspicion de démence, un médecin doit être consulté aussi rapidement que possible. Il est important de débiter à temps un examen pour obtenir le bon diagnostic, une aide et un traitement. Si une maladie de la démence est détectée, le médecin doit être informé que la personne possède une arme à feu.

Lorsqu'il existe des contre-indications médicales

La démence est l'une des maladies qui peuvent constituer un obstacle médical à la possession d'une

arme. D'après la loi sur les armes à feu, il appartient au médecin de décider si un patient, pour des raisons médicales, est inapte à posséder une arme à feu. Si c'est le cas, le patient doit en être informé. Le médecin est également tenu de faire un rapport à la police qui décide alors du droit de continuer à posséder une arme à feu et sa licence.



Le fonctionnaire de l'autorité de police peut également donner des conseils et aider pour les questions pratiques qui découlent du retrait d'une licence d'arme à feu.

Un sujet sensible

Ne plus pouvoir porter une arme peut être une question sensible d'identité et d'estime de soi. Pour beaucoup, en automne, la chasse à l'élan est l'un des moments forts de l'année, empreint d'impatience, de camaraderie et de tradition. C'est pourquoi, il est bon que les membres de la famille ou d'autres proches s'impliquent dès le début et participent à la discussion sur le fait de ne plus pouvoir continuer à posséder une arme. La personne pourra peut-être occuper une nouvelle fonction dans l'équipe de chasse.

Pour plus d'informations

Signalement des patients qui pour des raisons médicales sont déclarés inaptes à posséder des armes à feu, Réglementation de l'Agence suédoise des affaires sociales 2008:21 • www.socialstyrelsen.se

Loi sur les armes à feu, Recueil des lois suédoises (1996:97) • www.notisium.se

15 juillet 2013 • Svenskt Demenscentrum®

D'autres feuillets d'information, dans différentes langues, peuvent être consultés à partir du site Web du Centre suédois des maladies de la démence : www.demenscentrum.se/Faktablad



Svenskt Demenscentrum

Svenskt Demenscentrum, Gävlegatan 16, 113 30 Stockholm, 08 - 690 58 00, info@demenscentrum.se

www.demenscentrum.se